

<b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</b>  <b>Département de la Haute-Savoie</b>	<b>Extrait DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CIAS USSES ET RHONE</b>  <b>Séance du 16 mars 2017</b>
Nombre de membres - En exercice : 17 - Présents : 15 - Absents : 2 - Pouvoirs : 1 - Suffrages exprimés : 16 * pour : 16 * contre : 0 * abstentions : 0  Délibération : CA - 04ter/2017	<b>L'an deux mil dix sept</b> et le seize mars à 19 heures, le Conseil d'Administration, convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Frangy, salle d'animation de l'EHPAD, sous la présidence de <b>Monsieur Paul COTTERLAZ-RANNARD</b>  Date de convocation : 08 Mars 2017  Présents : Mesdames Marthe CUTELLE, Anne Marie BAILLEUL, Carole BRETON, Carine LAVAL, Marie Antoinette SIMON, Celine FILET, Martine VEYRAT, Marie-Chantal FIGUET, Martine FONTE, Claude STOUBENFOLLE. Mrs Paul COTTERLAZ-RANNARD, André-Gilles CHATAGNAT, Joseph TRAVAIL, Jean VIOLLET, Marc COUZON.  Pouvoirs : Jean-Pierre LONG ( pouvoir à Marie-Chantal FIGUET)  Absents: Bernard CHASSOT  Mme Carole BRETON est désignée secrétaire de séance

**Objet : Délégation de fonctions et de signature au vice-président du CIAS ainsi qu'à la directrice de l'EHPAD (annule et remplace la délibération CA-04bis /2017 précédente pour erreur de plume).**

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration qu'il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer une partie de ses fonctions ou sa signature au vice-président ainsi qu'au directeur d'un EHPAD géré par le CIAS.

Afin de faciliter le bon fonctionnement du CIAS et de l'EHPAD du Val des Ussets gérée par le CIAS, Monsieur le Président propose de déléguer ses fonctions et sa signature au vice-président ainsi qu'à la directrice de l'EHPAD du Val des Ussets.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Le Président, le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

**AUTORISE** le Président à prendre les arrêtés suivants pour délégation de fonctions et de signature :

- Monsieur André-Gilles CHATAGNAT, Vice-Président du CIAS,
- Madame Marie-Pierre FAGNEN, Directrice de l'EHPAD du Val des Ussets.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.



**Pour Extrait Conforme,  
Le Président,  
 Paul COTTERLAZ-RANNARD**